

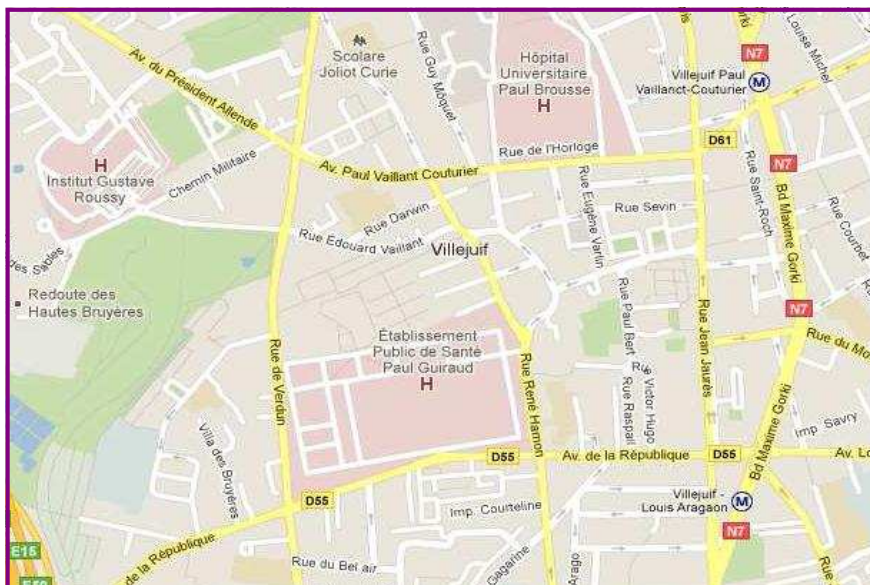
Mais c'est un Homme...  
appel contre les soins sécuritaires

**POUR VENIR ...**

En bus : Ligne 172 (Bourg la Reine RER / Créteil l'échat) - Station Hôpital Paul Guiraud

En Métro : Ligne 7 - Station Villejuif-Louis Aragon (200 m à pied)

En voiture : Prendre la N7 jusqu'à Villejuif, puis prendre l'avenue de la République au Rond Point Louis Aragon



**Syndicat Départemental  
SUD Santé 94**

Hôpitaux de Saint Maurice  
12-14 rue du Val d'Osne  
94 415 Saint Maurice

tel : 01 43 96 60 54

**Section Syndicale SUD Santé  
du GH Paul Guiraud**

GH Paul Guiraud  
54 avenue de la République  
94 800 Villejuif

tel : 01 42 11 72 80



Mais c'est un Homme...  
appel contre les soins sécuritaires

## **Regards croisés sur la nouvelle loi en psychiatrie**

La Section syndicale SUD Santé  
du Groupe Hospitalier Paul Guiraud  
Vous invite à venir débattre  
avec le Collectif

**« Mais C'est Un Homme »**

Lundi 12 décembre 2011  
de 14H00 à 16H00

**A l'Hôpital Paul Guiraud**

54 avenue de la République  
94800 Villejuif  
Salle du Conseil

# Mais c'est un Homme...

appel contre les soins sécuritaires

## **LE DEBAT**

En dépit d'une large opposition des professionnels, et, in fine d'un bon nombre d'associations d'usagers, la loi du 5 juillet 2011, réformant les modalités de recours à la contrainte en psychiatrie, est entrée en application le 1<sup>er</sup> Août 2011.

Le Collectif « Mais C'est Un Homme, » rassemblant « société civile », partis politiques, usagers, professionnels de santé et de justice vous invite au débat. Ils croisent leurs regards sur les atteintes aux libertés fondamentales que cette loi autorise, sur la relation thérapeutique qu'elle dénature et la désorganisation qu'elle provoque, mais aussi sur les effets à attendre du contrôle systématique par le Juge des Libertés et de la Détention.

# Mais c'est un Homme...

appel contre les soins sécuritaires

## **LE PROGRAMME**

### ***La loi du 5 juillet, une loi parachutée dans un secteur en crise.***

Nelly Derabours, infirmière de secteur psychiatrique - Fédération SUD Santé sociaux

### ***L'intervention du juge et le droit à l'information des patients en général.***

Gislhaine Rivet - Ligue des Droits de l'Homme

### ***De l'usage anti thérapeutique des programmes de soins contraints.***

Bernard Meile - Advocacy France

### ***Le droit à l'information dans le cadre des soins contraints.***

André Bitton, Président du CRPA - Cercle de Réflexion et de Propositions d'Actions sur la psychiatrie.

### ***Les magistrats dans la réforme, bilan d'étape.***

Xavier Gadrat, Juge des Libertés et de la Détention à Bordeaux - Syndicat de la Magistrature.

### ***Sens et portée des soins ambulatoires contraints.***

Claude Louzoun, USP - Union Syndicale de la Psychiatrie.